

TYPE	RAPPORT	PRÉSENTATION	PRÉPARER RAPPORT	ÉCHÉANCE (OTTAWA)	DESTINATAIRE	RÉFÉRENCE	NOTES
	Sécurité et santé au travail						
C	a) Procès-verbaux du comité de sécurité et santé au travail	Lettre ou courrier élec.	Fin du mois		SBEH	Conventions du CNM Vol. 1, chap. 3-20	Mensuel. Les missions ayant plus de 20 employés, incluant les ERP, sont légalement requises d'avoir un comité de sécurité et santé au travail (PARTIE II DU CODE CANADIEN DU TRAVAIL).
C	b) Rapports du comité de sécurité et santé au travail	Formulaire LAB 1058 (10-94)B	1 ^{er} FÉV	3 MARS	SBEH	Conventions du CNM Vol. 1, chap. 3-20, sec. 21	Annuel, pour l'année civile précédente.
D	Soins médicaux – Déplacements (autorisés par le CDM)	Courrier élec.			SBMQ	DSE 41	Ponctuel. Avec copies à Santé Canada à Ottawa (pour information seulement).
B	Sommaire narratif annuel du chef de mission	Courrier élec.	14 JUIN	15 JUIL	D.G. géographique	Procédures d'appr. du CDM	Annuel. Copie à SPE.
	SÉCURITÉ						
	Sécurité						
D	a) Changement des mots de passe et des codes d'accès – IDACS					IS 4.9	Tous les 6 mois ou au besoin. Les petites missions doivent le faire sur une base annuelle.
A	b) Consignes permanentes de sécurité locale	Document			ISR		Annuel ou lorsque des changements l'exigent.
D	c) Plan d'urgence relatif à la sécurité personnelle	Document	15 JUIN	30 JUIN	ISR	IS 5.2	Annuel ou lorsque des changements l'exigent. Envoyer à la section appropriée d'ISR.
C	d) Rapport du garde en chef ou du gérant de la sécurité		25 SEPT 22 DÉC 26 MARS 25 JUIN	9 OCT 8 JANV 9 AVR 9 JUIL	ISR	IS 6	Trimestriel. Envoyer à la section appropriée d'ISR.

Types de rapports : **A** = Rapports faits au besoin
 C = Rapports dont les petites missions sont dispensées

B = Rapports périodiques faits par **TOUTES** les missions
D = Rapports faits par la mission «mère»